ART. 5 N° CL34

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2013

## PROTECTION DU SECRET DES SOURCES DES JOURNALISTES - (N° 1127)

Retiré

# **AMENDEMENT**

Nº CL34

présenté par M. Coronado, Mme Attard, M. Mamère et M. Molac

#### **ARTICLE 5**

Au début de l'alinéa 2, supprimer les mots : « Lorsqu'ils visitent un établissement pénitentiaire, ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à permettre aux journalistes d'accompagner les parlementaires, non seulement dans les établissements pénitentiaires, mais également dans les locaux de garde à vue, les centres de rétention et les zones d'attente.